



# Armand JUNG

Votre Député



Strasbourg, décembre 2008

## Lettre d'information n°7

### Libéraliser le travail du dimanche : un choix de société auquel je m'oppose !

Présentée de façon surprenante comme une réponse à la crise, **la libéralisation du travail dominical** revient dans les cartons du Gouvernement qui s'apprête à ressortir **une proposition de loi contestée** par toutes les organisations syndicales, beaucoup d'organisations patronales et par nombre de Parlementaires de tous bords.

La mise en scène d'un sondage complaisamment interprété, doublée de visites sur place ciblées, et le Parlement pourrait bien tomber dans le piège et **commettre une triple erreur** :

- Une erreur économique

**Ouvrir les commerces le dimanche ne relancera pas le pouvoir d'achat et la consommation.** On voit mal les salariés dépenser le dimanche, l'argent qui leur manque la semaine, pour satisfaire même à leurs besoins de première nécessité. Pire encore, le coût des salaires dominicaux que le Gouvernement prétend doubler provoquera **une nouvelle hausse des prix** déjà en forte augmentation. On peut aussi craindre que les distributeurs les mieux à même d'ouvrir leurs circuits le dimanche n'en profitent pour **fixer des marges plus importantes**. Au mieux, les achats dominicaux se substitueront aux achats de la semaine et la consommation sera **un jeu à somme nulle**.

- Une erreur sociale

**La remise en cause du repos dominical est combattue par les partenaires sociaux.** La CGPME, l'UPA, les syndicats de salariés y voient **un nouveau coup dur porté aux commerces de proximité**. Mettre en avant le volontariat du personnel méconnaît l'inégalité de la relation employeur/salarié, accrue en cette période de hausse du chômage, comme malheureusement tous les indicateurs le constatent. Au moment où **tout appelle à plus de régulation**, on ne peut croire à un effet positif d'une nouvelle déréglementation, alors même que les précédentes n'ont pas donné les effets escomptés.

.../...

- **Une erreur sociétale**

La course effrénée à la consommation contredit le mouvement vers une consommation raisonnée, sous-jacente au Grenelle de l'Environnement. Le projet de société du Gouvernement est certes cohérent mais **va à l'encontre de l'évolution du progrès humain**. Proposer comme réponse aux salaires trop bas de ne plus prendre de RTT, de devoir faire des heures supplémentaires en semaine, de passer le dimanche à pousser le caddie en famille, **c'est faire un choix de vie que je n'accepte pas, surtout lorsque les inégalités et les écarts de revenu progressent comme jamais**.

Le Gouvernement a beau jeu de prétendre s'en tenir à des cas géographiquement ciblés, **le risque de généralisation est flagrant** : en plus de la concurrence entre les acteurs, ouvrir des commerces le dimanche nécessitera de faire circuler des camions, d'ouvrir les crèches, d'assurer les services de sécurité et de maintenance, pourquoi pas des banques et des services aux entreprises...

**Encore une fois, les victimes seront principalement les femmes, les travailleurs à temps partiel, celles et ceux dont la précarité les conduira à accepter les pires conditions de travail.**

**Je m'oppose à ce modèle de développement humain.** Au « *Travailler plus, pour gagner plus* », j'oppose la réponse du Prix Nobel de l'Economie, Joseph STIGLITZ : « *Travailler moins, pour vivre mieux* », ou encore en ce temps de crise majeure : « *Travailler mieux, pour vivre mieux* ».

**Quel serait l'impact de cette nouvelle réglementation dans notre région ?** Depuis plus d'un siècle, l'Alsace-Moselle connaît le principe du repos dominical. La réglementation locale attribue une compétence aux Conseils Généraux et aux Maires pour adapter les règles, le dimanche, aux besoins de la population et aux circonstances locales, après consultation des organisations syndicales. La remise en cause par la loi, en droit général, de la règle de la fermeture des magasins le dimanche, **porterait gravement atteinte au droit local**, ce qui déstabiliserait l'équilibre socio-économique existant en matière commerciale et bouleverserait en profondeur les acquis de la décentralisation. Il en résulterait également une **désorganisation de la vie locale, associative, culturelle, religieuse et familiale**, sans compter le risque de surendettement des ménages par un recours excessif au crédit à la consommation pour financer les achats du dimanche !

Une telle orientation qui ouvre la voie à **la banalisation du travail dominical**, et donc à terme à son alignement salarial sur les autres jours de la semaine, n'est pas admissible.

**Je souhaite d'ores et déjà vous indiquer que je ne voterai en aucun cas en faveur de ce texte lorsqu'il sera examiné par les Députés.**

Bien cordialement,

**Armand JUNG**